

La Gazette d'Écurie



L'information de votre village

Juillet 2015

Chacun de nos choix engage l'humanité - JP.Sartre-

Edito



Bonjour à tous !

Accompagnée de ces beaux jours ensoleillés, la ducasse a connu, comme chaque année, un franc succès grâce à votre présence nombreuse à ce week-end festif.

Je remercie particulièrement tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine :

- Recherche de lots, de financements, d'animations
- Montage des chapiteaux, du podium, de la buvette
- Traçage du terrain de foot, organisation des tournois
- Préparation de la salle pour le repas du samedi et ensuite mise en place à nouveau pour l'apéritif-concert du dimanche
- Services et rangements non stop durant toute la ducasse

Participer à ces festivités, c'est l'occasion de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et tout simplement de faire vivre notre village.

C'est aussi permettre aux enfants de s'amuser au manège, au stand de tir à la carabine, sur la structure gonflable, aux jeux flamands. La ballade en poney a ravi également petits et grands pour le bonheur des parents. Sans oublier les tournois de foot. Enfin, quelle joie pour les enfants lors de l'envol des ballons !

Et pour les adeptes de bonnes rencontres, le fameux tournoi de baby-foot fut aussi fort apprécié !!!

Une initiation à la Zumba et à la danse Country a également été proposée suite aux démonstrations de 2 groupes locaux. La soirée champêtre fut ouverte par la traditionnelle sangria offerte suivie par une restauration autour de bonnes pizzas ou de cornets de frites garnis, tout cela accompagné en chansons par le groupe Lipstick.

La ducasse se clôture à l'espace des Ecuriades grâce à un superbe feu d'artifice préparé et tiré par Gilles Wattrelot, l'artificier que l'on remercie encore chaleureusement.

Merci à tous pour votre bonne humeur !

Je vous souhaite un bel été et vous propose dès maintenant un prochain rendez-vous pour notre soirée le 14 novembre

2uoi de neuf ?

Conseils communautaires

Le PLUi



Le mot d'Alain GUFFROY, délégué à la Communauté Urbaine d'Arras :

Dans toutes les missions dévolues à la CUA, toutes concernent l'ensemble des habitants de la Communauté Urbaine.

Nous sommes à ce jour, dans un contexte de grande mutation dans l'organisation du territoire. Il faut en effet définir un nouveau projet territorial avec une vision à long terme (2030) pour réaliser cette transition et accéder à un territoire solidaire et durable.

Dans le sens des équilibres territoriaux au sein des régions, des discussions nouvelles apparaissent. Elles nous font mesurer, que d'être passé de la notion de communes, puis de communautés de communes, pour arriver à la constitution de Communautés urbaines sera très vite dépassée. Des décisions sont entamées dans le but de constituer des nouvelles collectivités de type Métropole.

La phase de diagnostic du territoire est finalisée. Elle a permis de dresser un état des lieux du territoire, sur un grand nombre de thématiques : population, économie, environnement, habitat, déplacements...

Concrètement, à l'automne, les élus vont être amenés à se poser les questions suivantes :

- Quelle agglomération veut-on pour 2030 ?
- Sur quoi veut-on agir en priorité ?
- Quels équilibres veut-on présenter ?
- Veut-on une agglomération innovante, engagée vers le développement durable, le développement de l'emploi ?

Les élus communaux et communautaires ont été conviés à un grand nombre de réunions, forums, ateliers de travail.

Un grand nombre de documents est disponible sur le site de la CUA : [http://www.cu-arras.fr/rubrique/urbanisme/grand arras 2030](http://www.cu-arras.fr/rubrique/urbanisme/grand%20arras%202030).

Il est rappelé que la population peut s'exprimer sur le projet via le site internet de la CUA.

Travaux dans la commune

L'eau

La CUA étudie activement l'origine des gênes occasionnées route de Neuville (« le fossé »). Des sondages sont effectués et les conclusions ne vont pas tarder à nous être transmises.

L'eau potable de la commune va être raccordée dès cet automne sur le château d'eau de Sainte-Catherine.

Attendez vous à quelques travaux et perturbations rue de la Chapelle. Merci de votre compréhension.



Rénovation des supports de Rémy et Clara



Les supports de la cloche de l'Eglise vont être rénovés.

Les ferrures de suspension du beffroi métallique très oxydées, seront remplacées et la poulie sera traitée par un anti-rouille.

Les travaux seront réalisés par la société PASCHAL, artisan situé à Wimereux.

Zuoi de neuf ?

C'est à Ecurie ! Le saviez-vous ?

En cette période estivale, nous avons exploré notre village et nous vous faisons découvrir des lieux d'accueil.

Chambres d'Hôtes « Plumes et coton »

Suite au départ de M. et Mme Hermant rue de Thélus, une nouvelle famille, la famille Buyse, s'est installée et a pu réaliser son projet de vie : l'aménagement de 3 chambres d'Hôtes.

Elles sont fréquentées pour 50% par des étrangers (Anglais, Belges, Hollandais, Canadiens) et pour 50% par des professionnels.

Pour aider à connaître notre région, l'office du tourisme a développé un réseau sur le site www.greeters62.fr, dont fait partie Mme Buyse. Dans ce cadre, des bénévoles font découvrir leur ville aux touristes. Les visites sont uniquement centrées sur Arras.

Il existe une autre association : « le réseau du batterfield ». D'autres bénévoles assurent une formation utile aux hébergeurs qui souhaitent échanger et partager avec leurs hôtes les visites des lieux autour d'Arras, Vimy-Lorette...



« Le gîte de l'Eglise »

Le « gîte de l'église » est situé au centre du village. Il a été ouvert en 2011.

C'est une bâtisse de 78 m² construite en 1920 sur trois niveaux. Elle est composée de 3 chambres pour une capacité d'accueil de 5 personnes.

Le gîte est occupé pour moitié par des touristes étrangers et français et pour moitié des ouvriers en déplacement (chantiers).

Les séjours sont en moyenne d'une semaine. Des équipes d'ouvriers ont déjà séjourné jusqu'à 1 mois.



Dans la prochaine gazette, d'autres découvertes !

La vie du village

Citoyens vigilants : réunion de « formation » des référents le 03 juin 2015

Les habitants de la commune s'étant inscrits pour devenir citoyen vigilant, au total 15, ont bénéficié d'une formation le mercredi 03 juin dernier. Celle-ci a été menée par le Lieutenant BOREL de la gendarmerie nationale de Vimy. A ce jour, la commune n'a pas encore reçu l'agrément, nous sommes en attente de la signature officielle de Madame la Préfète. En attendant la communication, le dispositif est déjà mis en place sur la commune.

N'hésitez pas à donner vos coordonnées à la gendarmerie de Vimy dès que vous vous absentez ; les patrouilles effectueront des tournées plus fréquentes aux abords de votre domicile. Signalez aussi votre départ à vos voisins qui auront également l'œil sur votre maison pendant votre absence.



Internet, la suite



La société Orange a procédé au changement de modules, ce qui a engendré une nette amélioration sur le débit.

Le Maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré la société Orange et Arras Networks pour établir la possibilité de se relier à la fibre sur le réseau d'Arras. Cette perspective est possible à condition que le syndicat mixte régional donne un avis favorable. Or ce dernier ne souhaite pas avantager une commune plus qu'une autre.

Toutefois la Communauté Urbaine d'Arras nous a confirmé la mise en place de la fibre maison par maison au plus tard dans les 36 mois à venir.



Un nouveau site internet pour la commune est en cours de construction, nous vous communiquerons le liens dès sa mise en route.

Bilan TAP

Sur 93 élèves inscrits à l'école du RPI Roclincourt-Ecurie, 65 élèves en moyenne ont participé tous les vendredis après-midi aux activités proposées lors des Temps d'Activités Périscolaires.

Au cours de cette année, animateurs, bénévoles (que nous remercions vivement pour avoir donné de leur temps) et agents ont encadré cette 1ère année expérimentale de TAP :

- les animateurs :
 - La musique : Maxime Lavoine
 - Le sport : 2 intervenants : Jonathan Lozinguez et Maximilien Dalfino
 - Le théâtre : Emilie Lobidel
 - La couture : Francine Ulinecz
- les intervenants bénévoles :
 - Nadine Klein, « arts plastiques »
 - Arlette Cachera de l'association « Lire et faire lire »
 - Jacqueline Bourdon accompagne les différents animateurs
 - Sylvain Kozak a présenté son métier de lieutenant-colonel du Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - Romaric Zajac a fait découvrir le métier d'ingénieur (confection d'un pont en spagettis)
 - La Gendarmerie de Vimy pour le permis piéton
 - Les Elus
- Les agents des municipalités :
 - L' ATSEM, Mélinda Henry, qui assure la sieste des plus petits
 - Les agents de garderie et de cantine (Ghislaine Napoleon et Sylvie Quignon) dont le temps de travail a été augmenté pour assurer des activités (création de jeux, travaux manuels) voire des accompagnements auprès des intervenants et la garderie du mercredi
 - La secrétaire de mairie d'Ecurie, Hélène Cayzeele, qui a assuré une présence chaque vendredi après-midi à Ecurie, et animé également des séances jeux et activités manuelles (Origami, Pixel'Art, Mandala...)

Si vous avez une passion, un métier, un savoir que vous voulez partager et/ou transmettre aux jeunes écoliers lors des TAP (le vendredi Après-midi) n'hésitez pas à vous rapprocher d'Elisabeth PIGNON.

La vie du village

Tolérance, courtoisie, respect = le vivre ensemble

Sachons sortir notre chien : un chien est en divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance de son maître. C'est à dire s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m.

Halte aux bruits : entretenons la tranquillité de notre voisinage en veillant à n'utiliser les engins bruyants que pendant des créneaux horaires respectables, en limitant les fêtes et repas extérieurs aux horaires très tardifs.

Réduisons la vitesse dans le village : respectons les piétons, cyclistes en limitant notre vitesse au sein du village. Rappelons que la limite de vitesse est de 50 km/h.

Cessons le feu : brûler ses déchets est toxique pour le voisinage et formellement interdit !

Facilitons le déplacement des piétons : évitons les stationnements gênants sur les trottoirs.

Embellissons notre village : entretenons notre propriété (haies, clôtures, façades...) et participons à la qualité de vie de notre village.

Rappel des tailles des arbres : Si la hauteur de plantation se situe entre 0,5 m et 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0,5 m. Si la hauteur de plantation est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 2 m.

Retour en images

Le 8 mai



Les enfants présents ont participé au dépôt des gerbes.



Moment de convivialité après les dépôts de gerbes



La stèle des aviateurs à l'espace des Ecuriades

La vie du village

Retour en images

La fête des écoles

La fête des écoles, cette année organisée à Roclincourt, fut pleinement réussie : temps clément, assistance nombreuse, écoliers ravis.

Les stands de jeux ont permis de faire patienter les enfants qui ont défilé avec des vélos décorés, puis qui ont proposé à leur famille des danses colorées et animées.

Les 10 CM2 qui quittent le RPI pour gagner le collège se sont vu remettre par les municipalités d'Ecurie et de Roclincourt un bon d'achat (fournitures et livres) de 15 euros.



Paroles d'enfants

Lucas : (lors de la remise du bon d'achat) : « l'année dernière, j'ai vu les CM2 ; je me suis dit que ça va être long pour être à leur place ! Aujourd'hui c'est moi le CM2 ! »

Alex : « C'était bien le canoë ! »

Emma : « J'ai adoré cette année ; les sorties, c'était bien »

Clothilde : « C'était super ! »

Eva : « J'ai bien aimé le canoë ; le tir à l'arc, aussi aux TAP »



Fête de fin d'année des TAP

Les écoliers participant aux TAP ont fait la fête tous réunis à Roclincourt, entourés de leurs animateurs et des agents des communes.

La chaleur était au rendez-vous pour clore cette année scolaire. C'est sous le beau marronnier que le goûter a eu lieu avec rafraîchissements et confiseries. Vive les vacances !



La vie du village

Retour en images

La ducasse



Le 14 juillet

Entre deux averses, le dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du traditionnel pot convivial servi à la salle des fêtes du village.



La vie du village

Les animations toute l'année à Ecurie

Le RAM DAM

C'est un espace d'accueil, d'informations, d'animations et d'échanges pour les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile, les parents, futurs parents et jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Les animatrices sont présentes tous les mercredis de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes d'Ecurie hors vacances scolaires.

Contact : Anne Jegouic et Annabelle Del-Fabbro

Tel : 06.31.53.93.32

Courriel : ramdam.intercommunal@yahoo.fr



La zumba avec Julie

Tous les lundis soir de 19h à 20h à la salle des fêtes, Julie de l'association « Yakadanser avec Julie » nous fait danser sur des rythmes latins endiablés.

Nul besoin d'être danseuse pour pratiquer la Zumba, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser, tout en étant active, et ce, au rythme de la musique exotique. La Zumba s'adresse à un public de tout âge où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces.

Reprise des cours le lundi 07 septembre 2015
Facebook: Yakadanser Avec July

La gymnastique, association AEPGE

Le jeudi soir, c'est gymnastique de 18h30 à 19h30 avec l'association AEPGE . 1h de sport avec la bonne humeur et le dynamisme du professeur.

Reprise des cours le jeudi 14 septembre 2015 à 18h30.

Plus de renseignements sur le site Internet de l'association : <http://aepge.pagesperso-orange.fr/>



À retenir

Agenda

Nettoyons la nature

Rendez vous le **samedi 26 septembre** à 09h00 devant la mairie pour une matinée d'éco-citoyenneté.

Un pot convivial sera servi en mairie à la fin de l'opération.

Venez nombreux !



Repas du comité des fêtes

Le comité des fêtes organise une soirée « carbonade flamande » le **samedi 14 novembre** prochain à la salle des fêtes.

Le fil s'en mêle

Le **samedi 06 décembre** à la salle des fêtes, l'association « Le fil s'en mêle » organise son marché de Noël pour vous présenter leurs créations (tricot, couture, point de croix...), cadeaux, décorations de Noël, bijoux...

Bon à savoir

Point d'accès aux droits

Aides et réponses face aux conflits de la vie quotidienne : Conseils juridiques, victime d'actes de délinquance, régler un litige à l'amiable (voisinage ou familial), problèmes de logement.

Quartier des Nouvelles Résidences
Place des Ecrins - 62223 ST NICOLAS

Tel : 03.21.73.85.62

Du lundi au vendredi de
09h à 12h et de 14h à 17h

Prévention escroquerie sur Internet

Vous êtes victime : déposez plainte à la gendarmerie

Munissez vous des renseignements suivants :

- référence(s) du ou des transferts d'argent effectués (ticket, reçu...)
- toute information pouvant aider à l'identification de l'escroc : adresse de messagerie ou adresse postale, pseudonyme utilisé, numéro de téléphone, fax, copie des courriels.

En cas de doute appelez la gendarmerie au : 03.21.50.91.71

Pour tout renseignement : 0811 02 17 17

Numéros utiles

Appel d'urgence Européen : 112

Vétérinaire de garde : 06.86.97.38.61

Pharmacies de garde : 08.25.74.20.30

N° pompier : 18

N° gendarmerie : 17

En cas de fortes chaleurs

Buvez 1.5l d'eau par jour même si vous n'avez pas soif.

Maintenez fenêtres et volets fermés aux heures les plus chaudes.

Rafrâchissez-vous le corps au moyen d'un brumisateur ou d'un gant de toilette humide.

Passez 2 à 3 h dans l'endroit le plus frais de votre habitation.

Info canicule : 0800.06.66.66



Vie pratique

La mairie

Horaires d'été d'ouverture au public :
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 16h à 19h

03.21.55.38.77
Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

Pendant la période estivale, la mairie est fermée le samedi du 18 juillet au 29 août et fermée les semaines du 15 août au 29 août. Nous vous remercions pour votre compréhension

Permanence des adjoints

L'ensemble des adjoints est à votre écoute pour améliorer la vie du village. N'hésitez pas à venir les interpeller !

Veillez prendre rendez-vous auprès de la mairie pendant la période estivale

Bibliothèque municipale

La bibliothèque prend des vacances du 04 juillet au 29 août.

Rendez vous à la rentrée pour venir choisir des livres, romans, bandes dessinées aux mêmes horaires :

Le lundi de 16h30 à 17h30
Le mercredi de 14h à 15h
Le samedi de 11h à 12h

Vous avez la parole

petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce ! Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie **exclusivement**

Salle : 130 €
Sono : 30 €
Cuisine : 30 €
Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs

Salle : 400 €
Sono : 30 €
Cuisine : 50 €
Couverts : 0.75 €/ personne
Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.

Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.